



L'association AuditionSolidarité s'occupe des oreilles des plus démunis !



Vous accompagnez des personnes en situation de précarité ? Il y a de forte chance qu'elles aient des problèmes d'audition.

AuditionSolidarité est une association qui permet à des personnes démunies sourdes et malentendantes (sans couverture sociale ou bénéficiant de l'Aide Médicale d'État) de se faire appareiller gratuitement par des audioprothésistes solidaires sur toute la France.



Pour bénéficier d'un RDV Solidaire, la personne démunie doit être en possession d'une ordonnance médicale d'un médecin O.R.L et ensuite prendre contact avec Marion ou Marine d'AuditionSolidarité (contacts ci-dessous) en charge d'organiser le 1^{er} rdv chez l'audioprothésiste solidaire le plus proche. Un suivi régulier sera ensuite proposé à la personne appareillée.